



PROCES VERBAL N° 05

Ce PV comporte deux sections :

- **CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**
- **CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

Réunion du : **Lundi 16 janvier 2023**

Présents : Madame Claudette AGERT,
Messieurs José DUARTE, Roland GENIEYS, Daniel SALDANA, Yvon SEVALLE,

Absents excusés :

Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

*Le Procès-Verbal n° 4 est lu et approuvé.
Le Procès-Verbal n° 4 est validé par la C.F.T.I.S.*

PROCHAINE REUNION LE 13 FEVRIER 2023

Glossaire :

C.F.T.I.S. : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. : Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

A.O.P. : Arrêté d'Ouverture au Public

A.A.C. : Attestation Administrative de Capacité

PV CDS : Procès-Verbal de la Commission De Sécurité

SYN : Terrain Synthétique



PROCES-VERBAL N° 05

SECTION CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

INFOS : Les présents « classements Ed 2021 » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la CFTIS après vérification et confirmation.

PV CFTIS N° 6 du 26.01.2023 – INSTALLATIONS

NIMES - STADE DES ANTONINS - NNI 301891501

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T1 PSH jusqu'au 26/01/2028, sous réserve de la levée des non-conformités avant le 30/06/2023.

AGDE - STADE DANIEL RIVALTA 2 - NNI 340030202

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un retrait de classement de cette installation. Elle précise qu'en l'absence de classement aucune compétition ne peut y être programmée.

PRADES - STADE ULYSSE MARTINEZ - NNI 661490102

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T6 SYN jusqu'au 01/12/2032.

CANET EN ROUSSILLON - STADE SAINT MICHEL 4 - NNI 660370104

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 01/08/2031.

FRONTIGNAN - COMPLEXE SPORTIF LUCIEN JEAN 3 - NNI 341080103

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 01/10/2030, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2023.

MONTPELLIER - STADE DE LA MOSSON 5 - NNI 341720105

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 30/08/2025.

PV CFTIS N° 6 du 26.01.2023 – ECLAIRAGES

NIMES – STADE DES ANTONINS – NNI 301891501

La totalité des résultats photométrique étant conforme, la CFTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E2 jusqu'au 26/01/2025.

MONTPELLIER – STADE DE LA MOSSON – NNI 341720101

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 26/01/2024.

TOULOUSE – PARC DES SPORTS STADIUM – NNI 315550101

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E1 jusqu'au 22/09/2023 (Date du relevé + 12 mois).

ARGELES SUR MER – STADE ERIC CANTONA – NNI 660080301

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 12/09/2023 (Date du relevé + 12 mois).

COLOMIERS – COMPLEXE SPORTIF CAPITANY 1 – NNI 311490201

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 26/01/2024.

MONTAUBAN – COMPLEXE SPORTIF JEAN VERBEKE 1 – NNI 821210101

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 25/08/2023 (Date du relevé + 12 mois).

SETE – STADE LOUIS MICHEL – NNI 343010101

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 26/01/2024.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENTS

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

SALLES SUR L'HERS – Stade JEAN SAUX – NNI 113710101

Cette installation était classée Niveau T6 jusqu'au 06.02.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T6 en date du 06.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T6 jusqu'au 16.01.2033

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

LASBORDES – Stade MUNICIPAL – NNI 111920101

Cette installation était classée Niveau T6 jusqu'au 09.01.2022

La Mairie nous informe, que cette installation n'est plus utilisée,

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 16.01.2033

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

CAMPUAC – Stade MUNICIPAL – NNI 120490101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 10.04.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 01.12.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 01.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 16.01.2033

1.3 Changements de Niveau de classement

LA CAVALERIE – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 120630102

Cette installation est classée Niveau T7 jusqu'au 10.11.2031

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 08.12.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.11.2021,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 16.01.2033

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

AIGUES VIVES – Stade HAT TRICK – NNI 300040102

Cette installation était classée Niveau FOOT A5 jusqu'au 10.12.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau FOOT A5 en date du 01.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A5 jusqu'au 16.01.2033

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

GARDOUCH – Stade DE L’ECLUSE – NNI 312100201

Cette installation n’a jamais été classé

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 09.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 jusqu’au 16.01.2033

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAIT DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D’AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

BEZIERS – Plaine de Jeux de MONTFLOURES – NNI 340320501

Cette installation est classée Niveau T7 jusqu'au 07.07.2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 15.12.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 16.01.2033

MONTPELLIER – Stade DE LA MOSSON 5 – NNI 341720105

Cette installation est classée Niveau T5 jusqu'au 30.08.2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 en date du 20.12.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 20.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 SYN et transmet la demande à la CFTIS pour décision

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux
- 4.2 Confirmations de niveau de classement
- 4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

PRADES – Stade MUNICIPAL – NNI 661490102

Cette installation était classée Niveau T6 jusqu'au 01.12.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T6 en date du 06.10.2022, et des documents transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 06.10.2022,
- Rapport Labosport du 29.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T6 SYN et transmet la demande à la CFTIS pour décision

1.3 Changements de Niveau de classement

LE SOLER – Stade de CERDAGNE – NNI 661950201

Cette installation était classée Niveau T7 jusqu'au 07.01.2023

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 en date du 07.12.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 05.01.2023,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 jusqu'au 16.01.2033

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

BAIXAS – Stade Serge TORREILLES – NNI 660140101

Cette installation est classée Niveau T5 jusqu'au 13.09.2032

- Reçu, AOP en date du 26.12.2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

SAINT SULPICE LA POINTE – Halle des Sports HENRI MATISSE – NNI 812719901

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 4 en date du 12.12.2022, et du document transmis :

- PV de sécurité du 16.12.2021,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 16.01.2033

SAINT SULPICE LA POINTE – Salle MICHEL LOBIT – NNI 812719902

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 4 en date du 12.12.2022, et du document transmis :

- PV de sécurité du 05.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 16.01.2033

SAINT SULPICE LA POINTE – Salle JOEL BRACONNIER – NNI 812719903

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 4 en date du 12.12.2022, et du document transmis :

- PV de sécurité du 05.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 16.01.2033

- 4.2 Confirmations de niveau de classement
- 4.3 Changements de niveau de classement
- 4.4 Retraits de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux
- 4.2 Confirmations de niveau de classement
- 4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

SECTION CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Vu le règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives adopté par l'assemblée générale de la FFF le 12 mars 2021.

La CRTIS rappelle que le classement de l'éclairage d'une installation est effectif uniquement lorsque l'installation est classée.

DOCUMENTS A FOURNIR :

AVIS PREALABLE :

- *Un imprimé de demande d'avis préalable pour un classement d'un éclairage daté et signé par le propriétaire de l'installation.*
- *Une Etude d'éclairage*
- *Un Plan de l'aire de jeu (1/200ème) avec indication cotée des projecteurs par rapports aux lignes de touche et de but.*
- *Un Plan de masse (1/500ème)*

CLASSEMENT INITIAL (Foot A11) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

En cas de demande de classement initial sans avoir obtenu au préalable un avis favorable de la CRTIS, le dossier sera complété par les documents demandés pour un dossier d'avis préalable (Voir ci-dessus).

CLASSEMENT INITIAL (Futsal) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage Futsal (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*
- *Un rapport de vérifications des installations électriques émanant d'un organisme de contrôle technique accrédité*
- *Un plan de coupe précisant la hauteur minimum de feu.*

CONFIRMATION DE CLASSEMENT :

- *Un imprimé de demande de confirmation de classement d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

CASSAGNES BEGONHES – Stade RENE JEAN – NNI 120570101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 11.11.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 27.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 138 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.28
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.49

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 27.09.2024

CREISSELS – Stade ROBERT ROUSSEL – NNI 120840101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 10.12.2019

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 152 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.29
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.43

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.09.2024

DRUELLE – Stade LE BOULDOU – NNI 120900101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 27.07.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 168 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 14.11.2024

FLAVIN – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 121020201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 02.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 17.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 167 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 17.10.2024

LA FOUILLADE – Stade DE LA BRUNARIE – NNI 121050101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 16.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 163 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.28 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.45 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 05.10.2024

LUNAC – Stade DE PRESIES – NNI 121350101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 14.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 181 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.34 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.59 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 05.10.2024

OLEMPS – Stade HENRI MONTAL – NNI 121740102

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 27.07.2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 19.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 209 lux (Ied)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 19.10.2026

PONT DE SALARS – Stade DE LA RIVIERE – NNI 121850101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 04.11.2019

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 17.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 183 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.35 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.48 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 17.10.2024

RULLAC ST CIRQ – Stade MUNICIPAL – NNI 122070101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 22.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 27.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 143 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.37 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.56 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 27.09.2024

LA SALVETAT PEYRALES – Stade MUNICIPAL – NNI 122580101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 14.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22.06.2022
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 05.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 179 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.24 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.56 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 05.10.2024

SEGUR – Stade MUNICIPAL – NNI 122660101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 12.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 127 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.25 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.54 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 12.10.2024

LE TRUEL – Stade MUNICIPAL – NNI 122840101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 21.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 141 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.31 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.49 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.09.2024

VABRES L'ABBAYE – Stade DU BOURGUET – NNI 122860201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 10.12.2019

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 151 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.33 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.57 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.09.2024

1.3 Changements de niveau de classement

ST BEAUZELY – Stade ALBERT VIALETES – NNI 122130101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 21.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 12.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 124 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.39 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 12.10.2024

LA SELVE – Stade FERNAND MASSOL – NNI 122670101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 27.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 115 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.16 (E7 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.37 (E7 : ≥ 0.6)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 27.09.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

- 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE**
 - 1.1 Classements initiaux**
 - 1.2 Confirmations de niveau de classement**
 - 1.3 Changements de niveau de classement**
- 2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES**
- 3. AFFAIRES DIVERSES**

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

TOULOUSE – Stade ROBERT BARRAN N° 2 – NNI 315550303

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30.08.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 30.08.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 37 lux (lm) (E7 : ≥75)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.06 (E7 : ≥0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 30.08.2024

TOULOUSE – Stade CANTO LAOUZETTO N° 2 – NNI 315550902

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 12.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 66 lux (led) (E7 : ≥75)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.74

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 12.10.2026

TOULOUSE – Stade MARCEL CERDAN N° 1 – NNI 315552701

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.09.2022

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 12.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 48 lux (Im) (E7 : 75 lux minimum)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.12 (E7 : ≥0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntrînement jusqu'au 12.09.2024

TOULOUSE – Complexe Sportif LARDENNE N° 1 – NNI 315553101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 14.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 261 lux (Im)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 14.09.2024

TOULOUSE – Complexe Sportif LARDENNE N° 2 – NNI 315553102

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 14.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 160 lux (Im)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.48 (E6 : ≥0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.09.2024

TOULOUSE – Complexe Sportif LARDENNE N° 3 – NNI 315553103

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14.09.2022

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 14.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 159 lux (Im)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.45 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 14.09.2024

1.2 Confirmations de niveau de classement

COLOMIERS – Complexe CAPITANY 1 – NNI 311490201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E4 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 25.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 419 lux (Im)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E4 transmet la demande à la CFTIS pour décision.

TOULOUSE – Stade MIRAIL COSEC – NNI 315551801

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E6 jusqu'au 17.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 12.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 177 lux (Im)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.11 (E6 : ≥ 0.4)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.22 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 12.10.2024

TOURNEFEUILLE – Stade LA ZONE VERTE LA RAMEE 5 – NNI 315570405

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 15.10.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 13.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 108 lux (Im)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.28 (E7 : ≥ 0.4)

La C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 13.09.2024

TOURNEFEUILLE – Stade LA ZONE VERTE LA RAMEE 6 – NNI 315570406

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 15.10.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 13.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 120 lux (Im)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.56 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 13.09.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

AGDE – Stade DANIEL RIVALTA 1 – NNI 340030201

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 08.11.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 136 lux (lm) (E6 : mise en service 150 lux maintenu 120 lux)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E7** jusqu'au **08.11.2024**

1.2 Confirmations de niveau de classement

LATTES – Complexe Sportif COURTOUJOURS 1 – NNI 341290101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 07.02.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.12.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.12.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 154 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E6** jusqu'au **09.12.2026**

LAVERUNE – Complexe Sportif 2 – NNI 341340102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.12.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 09.12.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 92 lux (lm) (E6 : 120 lux minimum)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.48 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 09.12.2024

MONTPELLIER – Stade DE LA MOSSON – NNI 341720101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E1 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E1 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12.12.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé en date du 12.12.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 1961 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.52
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E1 transmet la demande à la CFTIS pour décision.

SETE – Stade TOMASZOWER – NNI 343010102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 26.11.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 96 lux (lm) (E6 : 120 lux minimum)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.23 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.41 (E6 : ≥ 0.6)

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 07.11.2024

1.3 Changements de niveau de classement

MONTPELLIER – Stade RACHID MALLA – NNI 341720701

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 30.11.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 01.12.2021
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 03.11.2021
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 147 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 03.11.2023

SETE – Stade DU LIDO – NNI 343010601

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 13.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 192 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 07.11.2024

1. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

2. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DU LOT

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

RIVESALTES – Stade C – NNI 661640102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 14.03.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 29.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 71 lux (lm) (E7 : 75 lux minimum)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.38 (E7 : ≥ 0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 29.11.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

=====

La Secrétaire
Claudette AGERT

Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Daniel SALDANA